

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-369-1927 Permissions.

n° 69-369-1927

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

19 août 1927

Numéro JO

n° 369 du 31/08/1927

Date du numéro

31 août 1927

TEXTE INTÉGRAL

une permission d'absence de trente jours, à compter du 24 août 1927, est accordée à M. Roque (Henri), adjoint principal des services civils, pour en jouir à Diré-Daoua. Pendant l'absence du titulaire, les fonctions de receveur-comptable des travaux publics seront assurées par M. Aubel, géomètre principal.